

L'Origine Celte du nom de Compiègne

Cette question a été bien souvent discutée, mais des travaux récents publiés en 1920, autorisent à la rouvrir et à conclure avec certitude à l'origine celte de notre Cité.

MM. Paul Maréchal et Léon Mirot, archivistes paléographes, ont publié le résumé des conférences de Toponomastique générale faite à l'École pratique des Hautes Etudes, par Auguste Longnon, Membre de l'Institut.

Ils signalent dans l'avant-propos que les cinq à six millions de vocables géographiques, dont un million pour les noms de lieux habités, constituent un « immense vocabulaire ». Ce vocabulaire a pour auteurs tous les peuples qui, successivement, sont venus s'établir dans notre pays, dont le mélange a produit la nation française.

Un répertoire général devant embrasser toute la FRANCE a été entrepris, il y a plus de cinquante ans, par ordre du Ministère de l'Instruction Publique, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. Il existe pour 27 départements parmi lesquels l'Aisne a été publié en 1871. — Le Manuscrit de Seine-et-Marne, déposé au Ministère, est peut-être publié à ce jour.

Les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 3^e série, T. I. et IV, ont publié un ouvrage conçu dans le même sens.

Mais, il n'existe aucun travail d'ensemble sur l'Oise. (1).

(1) Je dois cependant faire une mention particulière de l'Ouvrage du Docteur E. Soubeyran, publiée par la Société Historique de Compiègne, sur l'Archéologie du Département de l'Oise, qui comporte un répertoire des

L'ouvrage de LONGNON débute par l'étude des noms d'origine pré-celtique, puis celtique, gallo-romaine et romaine. Il se poursuit par l'étude des noms d'origine saxonne en Normandie, des noms d'origine burgonde, franque, scandinave, bretonne, des noms d'origine ecclésiastique, qui tiennent à eux seuls tout un fascicule. — L'ouvrage se termine par l'étude des noms d'origine féodale et des noms d'origine moderne.

Au chapitre des noms d'origine celtique, nous avons trouvé une étude sur le nom de COMPIÈGNE. 54, p. 32.

Je ne puis mieux faire que résumer et citer cette étude.

Les noms de lieux d'origine celtique sont très nombreux en FRANCE et, à défaut de résultats qui ne laissent rien à désirer, l'étude en procure des données intéressantes et certaines.

La plupart du temps on est en présence d'un substantif uni soit avec un nom d'homme, soit avec un adjectif, ce substantif occupant d'ordinaire la seconde place.

Quelquefois la fin du nom est constitué par un suffixe qui n'a de valeur que combiné avec un nom commun ou un nom propre.

L'un des substantifs gaulois les plus répandus dans la toponomastique de notre pays est « dunos », latinisé en « dunum », dont le sens originel est celui de montagne.

On a beaucoup discuté au siècle dernier sur le sens du mot dunum, d'aucun opposant au sens de « montagne » celui de « ville » qu'on trouve dans le

« Lieux dits dont l'appellation peut se rapporter à un monument archéologique : L'Ouvrage de M. Georges Matherat ». Autour d'un Castellum de la Cité des Bellocvaques peut servir de modèle pour un ouvrage de toponomastique locale.

saxon « tun » qui a donné « town » dans l'anglais moderne. Cette opinion était fondée sur ce que certaines localités au nom latin de « dunum » ne sont pas dans une situation élevée, par exemple Mélodunum, aujourd'hui Melun, située dans une île de la Seine.

Tout en n'admettant pas cette opinion, d'Arbois de Jubainville attribuait à dunum le sens de forteresse qu'a conservé l'irlandais « dun ».

Il semble préférable de supposer que dunum, comme bien d'autres mots dans les diverses langues, a eu un sens primitif et un sens secondaire et qu'après avoir voulu désigner un lieu élevé, il est devenu le synonyme du latin oppidum, les opida occupant ordinairement des lieux élevés.

Ainsi a évolué dans l'allemand berg, montagne dont la variante burg équivaut au latin castrum.

Les noms de lieux ayant dunum pour origine sont nombreux : CHAUDUN (Aisne et Hautes-Alpes) qu'on rencontre au XII^e siècle sous la forme de CAUDUNUM représente sans doute un ancien CALODUNUM.

COUDUN (Oise) est mentionné en 657 sous la forme de COSDUNUM et combien d'autres...

« Les noms de BOURGOGNE et de COMPIÈGNE, « portés par un pays et par une ville qui s'appelèrent « BURGONDIA et COMPENDIUM, autorisent à supposer des formes intermédiaires BURGONNIA et COMPENNIUM dans lesquelles la lettre *D* précédée de la lettre *N* se serait assimilée à cette dernière. « On ne tentera pas d'expliquer ici la chute insolite « en ces contrées de l'*N* de dunum. »

Partant de cette étude de LONGNON, nous nous croyons autorisés à conclure que nous nous trouvons devant un nom celte formé d'un « substantif uni... avec un nom d'homme. »

La forme ancienne du mot de COMPIÈGNE serait COMPENDUNUM, puis COMPENNIUM, transformée

ou traduite lors de la conquête romaine en COMPENDIUM.

Voilà qui ouvre un champ singulièrement vaste aux hypothèses et reporte l'origine de notre cité à des temps plus reculés que ceux indiqués par la plupart des auteurs qui ont étudié la question.

DUNUM en ce qui concerne notre ville doit évidemment être pris dans le sens de forteresse. Bien piètre forteresse, penserez-vous, puisqu'il n'en est pas fait mention dans les commentaires de CÉSAR. J'imagine qu'à cette époque lointaine ce devait être comme au Moyen-Age où la « Maison Forte » s'intitulait souvent « Château ». En fait notre « dunum » devait être un village situé vers Saint-Germain, vraisemblablement entouré d'un retranchement de terre, renforcé de poutres et de pierres.

L'arrivée des Romains n'a probablement pas modifié cette situation et reprenant la thèse d'un de nos devanciers, on peut admettre que les conquérants ont établi leur camp et peut-être une tour de guêt sur l'éminence dominant l'Oise, non loin de là, qui est devenue la « Culture de Charlemagne », le centre de notre ville actuelle.

Une tradition constante indique d'ailleurs que le premier COMPIÈGNE aurait été situé vers Saint-Germain. La solution proposée a l'avantage de concilier deux thèses qui semblaient jusqu'ici se contredire — origine de COMPIÈGNE vers SAINT - GERMAIN et fondation romaine de COMPENDIUM à l'emplacement connu du Palais Impérial Franc.

Mais que signifie la première partie « COMPEN » du nom de « COMPENDUNUM ?

En feuilletant D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en FRANCE, période celtique et période romaine), nous trouvons des noms composés dont le second terme est « genos » exprimant une filiation mythologique. Ils s'opposent aux composés syntactiques dont le premier terme est un nom

d'homme au génitif et le second terme est « cnos » : Druti-cnos, fils de Drutus. Ce nom exprime la relation juridique de fils à père.

Au contraire, les noms dont le second terme est « genos » ont un sens religieux. Totati-gen (u)s, veut dire fils de Totatis, le Teutatès de Lucain, dieu assimilé à Mars. Totatigenus est le nom d'un soldat gaulois au service de l'Empire Romain.

Le père mythique peut être un animal divinisé.

« C'est ainsi qu'on interprète d'ordinaire, nous dit Camille Jullian, de l'Académie Française, Professeur au Collège de France : Brannovices, Eburovices, Lemovices, « Guerriers ou Descendants de Brenos, Eburos, Lemos »... ces noms signifient « Les fils du Corbeau, du Sanglier, de l'Orme. » Que les cités gauloises pussent prendre le nom de leur fondateur, cela résulte de Strabon. XII, 5, 1. »

Les lexiques de langue celte sont très succincts, cependant nous y trouvons le nom de CONGEN, ou CUNO-GENOS, fils de chien, dans le sens mythologique. Il est vrai que ce nom s'applique à un prêtre témoin à une charte du IX^e siècle concernant REDON en BRETAGNE.

Ne pouvons-nous conclure à CONGENDUNUM, la forteresse de CONGEN, chef ou clan dont l'emblème ou le totem était le chien ?

CONGENDUNUM aurait donné CONGENNIUM, et seulement COMPENDIUM au moment de la conquête romaine... ce dernier nom ayant un sens précis pour les conquérants, les fils de la louve qui venaient de battre les fils du « Clan du Chien. »

Je livre cette modeste étude à vos méditations et je vous demande d'en retenir seulement qu'un celtisant éminent, Auguste LONGNON étudiant le nom de notre cité, lui a attribué une origine Celte.

D'Arbois de Jubainville. — Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en FRANCE (Période celtique et période romaine). Thorin, Paris 1890. P. P. 382 à 399.

Auguste Longnon. — Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations, publié par Maréchal et Mirot. H. Champion, Paris 1920. P. P. 27 à 32.

Camille Jullian. — Histoire de la Gaule, t. II. La Gaule indépendante, p. 33-36. Hachette, Paris.

G. Dottin. — La Langue Gauloise. C. KLINSIECK. Paris 1918, p. 94.

D^r Soubeyran. — Archéologie du Département de l'Oise. Société Historique, Compiègne, 1926.

G Matherat. — Autour d'un Castellum de la Cité des Bellovaques. Beauvaisis et Valois, I. 1928.

J. MOURICHON.
